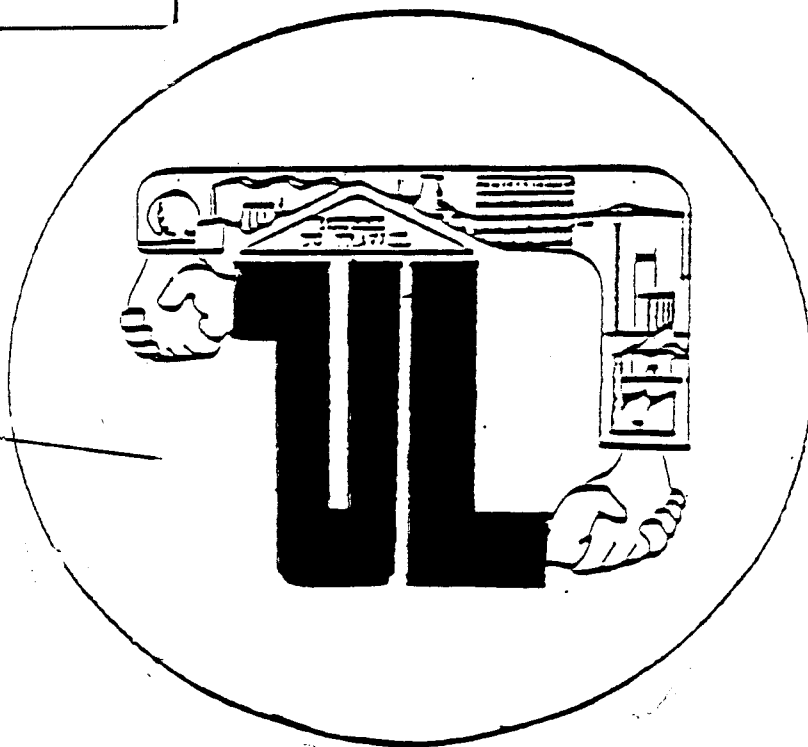
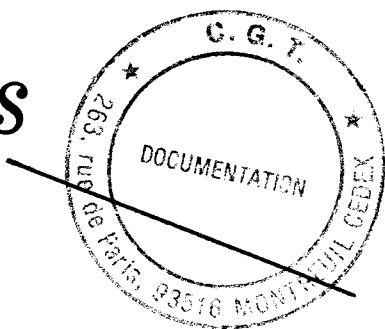


CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL
263, RUE DE PARIS
93516 MONTREUIL CÉDEX

SEPTEMBRE 1983 - N° 10

EN DIRECT
avec les

et
les



collectifs
électoraux

campagne 'SECU'

BULLETIN D'INFORMATIONS (SECTEUR CONFÉDÉRAL ORGANISATION) -
IMPRIMÉ PAR NOS SOINS, AU SIÈGE DE LA CONFÉDÉRATION (263, RUE DE PARIS - MONTREUIL)
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Y. FREMIN.

- PRIX : 2 FRS 50 -

APRÈS LES RECOMMANDATIONS FAITES PAR LE CNPF À SES ADHÉRENTS POUR QU'ILS FAVORISENT L'ÉLECTION DE REPRÉSENTANTS DES SYNDICATS "RÉFORMISTES" AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, LE JOURNAL "LE FIGARO" PAR LA PLUME DE SON NOUVEAU EDITORIALISTE, ALAIN PEYREFITTE, ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU R.P.R., APPELLE OUVERTEMENT SES LECTEURS À VOTER : C.G.C., F.O. OU C.F.T.C..

DRÔLE DE PARRAIN POUR DES SYNDICATS QUI SE PRÉTENDENT APOLITIQUES !!!

LES 6.127 COLLECTIFS ELECTORAUX DOIVENT RELEVER LE DEFI !

**Drôle
de
PARRAIN**

- . EN MULTIPLIANT RAPIDEMENT LES ÉQUIPES DE PARRAINAGE DES ENTREPRISES INORGANISÉES ET DES ZONES INDUSTRIELLES ;
- . EN ORGANISANT LE PORTE À PORTE DANS LES CITÉS ET QUARTIERS ;
- . EN COLLECTANT L'ARGENT POUR FINANCIER LA CAMPAGNE ÉLECTORALE ;
- . EN RECRUTANT DE NOUVEAUX ADHÉRENTS.

CHAQUE TRACT, CHAQUE DISCUSSION, CHAQUE "VO" DIFFUSÉE, CHAQUE CENTIME COLLECTÉ, CHAQUE NOUVEL ADHÉRENT, APPORTE UNE CONTRIBUTION DÉCISIVE

AU **vote CGT**

Le GUIDE du JOUR du VOTE

La C.G.T. a édité à 50.000 exemplaires, un " PETIT GUIDE DU JOUR DU VOTE ". Celui-ci a été routé dans nos organisations de la manière suivante :

- . 5 exemplaires par collectif,
- . 19 exemplaires par Union Locale,
- . 45 exemplaires par Union Départementale.

Cette répartition a été établie le 7 SEPTEMBRE. Les Collectifs annoncés à la Confédération après cette date devront se fournir auprès des U.L. ou des U.D.

A qui est destiné ce guide :

- Aux collectifs électoraux pour les aider à préparer la journée du 19 OCTOBRE,
- Aux délégués de listes qui représenteront la C.G.T. dans le bureau de vote le 19 OCTOBRE,
- Aux camarades qui assureront la permanence dans les U.L. et U.D. afin de répondre aux éventuelles questions de nos représentants dans les bureaux de vote.

LES AFFICHES UGICT

Elles font partie du matériel de propagande de la CGT.

Il est donc essentiel de prendre des dispositions pour les collages, aux points stratégiques (gares, aéroports, cités administratives, etc...) qui sont les lieux de passage des ICT.

Ce n'est pas la seule affaire des cadres CGT !

LES 1 000 DEBATS DE L'UGICT

850 débats d'entreprises programmés à ce jour.

Il s'agit de concrétiser les dispositifs mis en place par les Unions Fédérales.

Les initiatives qui constituent des éléments de renforcement de l'UGICT et de la CGT sont décisives et de ce fait concernent l'ensemble des organisations de la CGT.

Si l'animation de ces débats revient d'abord aux Syndicats UGICT, ils ne peuvent se tenir sans la participation des secrétaires des Syndicats d'entreprises, en relation étroite avec les UL, les UD et les Commissions Départementales UGICT...

le 19 octobre

**VOTEZ
CGT**

le 13 octobre

**SOUSCRIVEZ
CGT**

LA C.G.T. VOUS ÊTES DES MILLIONS À LA CONNAÎTRE !

- . Intransigeante pour défendre les intérêts de TOUS les salariés.
- . A l'origine de la mise en place de la "SECU" elle l'a défendue âprement contre les attaques que lui ont porté les patrons et leurs complices.
- . Aujourd'hui, nous nous battons pour une protection sociale améliorée, humaine, proche des assurés, gérée financièrement dans la justice et la démocratie.

LA C.G.T. VOUS ÊTES DES MILLIONS À LA CONNAÎTRE !

- . c'est la franchise, la loyauté, le sérieux.

EH ! BIEN SOYONS FRANCS, LOYAUX, SÉRIEUX AVEC VOUS.

La bataille électorale est rude :

- . Les patrons veulent mutiler la Sécurité Sociale. Ils ne perdent pas l'espoir de trouver des alliés pour leur sale besogne.
- . La presse, les radios dans leur majorité ne sont guère complaisantes avec la C.G.T.. Silence sur ses positions, déformation de son activité, de ses solutions.

30 millions d'assurés sociaux vont voter. Nous avons l'ambition de leur exposer nos propositions, nos solutions. Jamais nous n'avons mené une telle campagne. Parmi ces 30 millions, beaucoup d'entre eux ne nous connaissent pas, en ont une vision déformée de ce que nous sommes. Pour les joindre : lettres, tracts, affiches, plaquettes illustrées sont édités par la C.G.T..

Ce matériel coûte cher, très cher !

CHERS AMIS ET CAMARADES,

Est-il juste que ce soient seulement les caisses, alimentées par les syndiqués C.G.T. qui supportent tout cela.

A NOTRE AVIS NON !

Vous qui nous connaissez, qui nous faites confiance et vous apprêtez à nous donner le poids nécessaire dans les Conseils d'Administration pour une "SECU" rénovée, moderne, pratique, efficace

DONNEZ-NOUS LES MOYENS FINANCIERS
POUR UNE CAMPAGNE ELECTORALE TOUCHANT
30 MILLIONS D'ASSURÉS SOCIAUX.

LE 13 OCTOBRE, JOURNEE NATIONALE DE COLLECTAGE
A QUELQUES JOURS DU SCRUTIN,

VOUS SEREZ SOLLICITES PAR TOUS NOS MILITANTS

- . SOYEZ COMPRÉHENSIFS ET GENEREUX
- . L'ARGENT QUE VOUS NOUS DONNEREZ C'EST EN RETOUR LE MOYEN D'ÊTRE BIEN DEFENDU.

NOUS SAVONS QUE NOUS NE FAISONS PAS APPEL EN VAIN A LA CONSCIENCE
DE TOUS LES SALARIÉS,

DANS CE DOMAINE FINANCIER, COMME DANS LES AUTRES,

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

MERCI D'AVANCE

JOUR du VOTE :

TRES IMPORTANT

La circulaire fixant les modalités du jour du vote vient d'être adoptée et sera publiée et ventilée par le Journal Officiel au plus tard le 30 Septembre.

Les Unions départementales en recevront des exemplaires.

Ce texte, ainsi que les autres Décrets seront mis à disposition dans tous les Bureaux de vote le 19 Octobre.

Afin de permettre aux Collectifs de prendre toutes leurs dispositions, voici les points les plus importants de cette dernière circulaire :

REUNIONS ELECTORALES

du 3 au 18 octobre minuit, Les Maires mettront à disposition des candidats les salles et locaux afin qu'ils puissent tenir des réunions électorales conformément à la loi du 30 Juin 1881 et du 28 Mars 1907.

VOTE DES ELECTEURS

Le CNPF a fait de nombreuses pressions afin d'empêcher, dans toute la mesure du possible, le vote sur le temps de travail.

Les Syndicats peuvent s'appuyer sur la loi du 17 Décembre 1982, article 26, rappelée dans le "EN DIRECT "N° 8 et engager, sans tarder, les négociations avec les employeurs pour fixer les modalités des heures de vote des salariés.

S'agissant de créer les conditions du bon déroulement du scrutin, du droit de voter, toute obstruction conduira les Syndicats à situer les responsabilités de l'employeur devant les salariés, à populariser nos propositions.

- . Pour ceux des électeurs qui n'auraient pas reçu leur carte électorale, ils peuvent voter en se rendant au bureau de vote le plus proche ou, à défaut, à la Mairie afin de retirer leur carte d'électeur.

En tout état de cause, tout électeur n'ayant pas sa carte peut voter. Tout électeur non porté sur la liste d'émargement, mais qui possède une décision judiciaire (Juge d'Instance) peut exercer son droit de vote.

- . Secteur public et nationalisé : le vote sur le temps de travail est acquis. Des instructions seront données d'ici le 30 Septembre afin que dans les entreprises et services les conditions du vote sur le temps de travail soient mises au point. Le Gouvernement entend faire en sorte que ces secteurs soient "l'élément moteur dans ce domaine".
- . Les fonctionnaires mutés depuis leur inscription sur les listes électorales sont en droit de voter par procuration et doivent faire les démarches auprès de l'officier de police judiciaire chargé de rédiger les formulaires de procuration.

LES ASSESSEURS

La C.G.T. doit désigner un assesseur et son suppléant pour chaque bureau de vote qui sont pris parmi :

- Les électeurs inscrits sur les listes électorales C.P.A.M. et C.A.F. de la circonscription ;
- Les électeurs de la circonscription de la Caisse inscrits sur les listes électorales politiques.

Les mandataires de liste notifient aux Maires, par PLI RECOMMANDE DISPENSE D'AFFRANCHISSEMENT, les noms, prénoms, dates et lieux de naissance et adresses des assesseurs désignés, ainsi que leurs suppléants.

L'enveloppe doit porter les mentions suivantes :

- . Partie supérieure gauche : République Française
Elections aux Conseils d'Administration
des Organismes du régime général de
Sécurité Sociale.
- . Partie supérieure droite : Ne pas taxer.
Affranchissement en compte avec Les P.T.T.
- . Partie inférieure : Monsieur Le Maire
Commune de
Département

Ces notifications peuvent être individuelles ou collectives (liste des assesseurs pour tous les bureaux de vote d'une Commune).

Le Maire doit délivrer un récépissé (individuel ou collectif) qui servira de titre pour les assesseurs le jour du scrutin.

DÉLÉGUÉS DE LISTE

Les conditions de désignation des délégués de liste et suppléants sont celles aux assesseurs. Mais un délégué de liste peut être habilité à exercer le contrôle de plusieurs bureaux de vote.

- . A t t e n t i o n : Le Maire DOIT AVOIR RECU LE PLI RECOMMANDE
AVANT LE 17 OCTOBRE, 18 Heures.

Nous conseillons que ces lettres recommandées soient envoyées avant le 13 OCTOBRE.

DÉGAGEMENT DES DELEGUES DE LISTE ET ASSESSEURS

Secteur public et nationalisé : les instructions seront données d'ici le 30 Septembre à ces entreprises et services afin que les salariés appelés à tenir les bureaux de vote soient dégagés pour le temps nécessaire avec maintien de la rémunération.

Secteur privé : La circulaire traitant du jour du vote précise que les personnes appelées à tenir les bureaux de vote pourront utiliser les heures de délégation ou, à défaut, leur seront accordées un contingent d'heures exceptionnelles. Les Inspecteurs du Travail pourront être appelés pour médiation en cas de difficultés avec les employeurs.

A t t e n t i o n : Dans tous les cas, il convient de placer ce problème comme un DROIT découlant de l'élection elle-même. De faire les démarches au même titre que pour le vote des électeurs auprès des directions et chefs de services concernés.

En ce qui concerne le secteur privé, là aussi, les syndicats situeront publiquement les employeurs qui, par leur attitude, mettent en cause le bon déroulement du scrutin et l'expression démocratique des assurés sociaux.

La pression du CNPF sur ces aspects du vote sont partie intégrante de ses attitudes et positions à propos de la Sécurité Sociale. C'est donc en terme revendicatif de masse et comme un élément de la campagne que nos syndicats doivent aborder le vote des salariés et la tenue des bureaux de vote.

Les U.D., avec leurs U.L. et Collectifs, prendront toutes les mesures à cet effet, et particulièrement en ce qui concerne le contrôle et l'envoi des plis recommandés pour la désignation des Assesseurs.

◀ DÉPÔTS DES BULLETINS DE VOTE ▶

Les collectifs s'assureront le 18 Octobre au plus tard, que le matériel de vote a bien été transmis par la Commission Propagande dans les Communes.

A t t e n t i o n : Pour cette élection, les candidats, comme les organisations syndicales, ne peuvent détenir de bulletins de vote.

Au cas où, à l'ouverture du scrutin, au cours de la journée, des bulletins CGT seraient manquants des dépôts sont tenus à la Préfecture et dans chaque Sous-Préfecture, sous la responsabilité de membres dûment mandatés de la Commission Propagande.

◀ IDENTIFICATION DES BUREAUX DE VOTE ▶

Bien souvent, dans un même lieu de vote, seront implantés deux bureaux de vote (C.P.A.M. et C.A.F.). Les délégués de listes veilleront à ce que ces deux bureaux soient bien matérialisés afin d'éviter que les électeurs :

- votent bien pour les deux listes (C.P.A.M. et C.A.F.),
- ne mélangent pas, enveloppes ou bulletins CPAM et CAF, ce qui constituerait un vote nul.



FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE

ELECTIONS SECURITE SOCIALE

DERNIERE LIGNE DROITE : UN MOIS POUR GAGNER

Il nous reste, en effet, un mois pour gagner le pari pris ensemble lors de la Conférence Nationale Sécurité Sociale au mois de MAI 1983, à savoir : Assurer le FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE POUR LES ELECTIONS DU 19 OCTOBRE 1983.

Pour réussir, il nous faut rappeler les dispositions prises en commun et cela, en trois directions.

1/ Mise à jour des cotisations avec tous nos syndiqués, à savoir notamment 9 timbres fin septembre, 10 timbres au 19 octobre ce qui, bien sûr, nécessite une mobilisation générale de la C.G.T., aussi bien de toutes les énergies et de tous les militants, quels que soient leur responsabilité et le niveau de celles-ci - OBJECTIF : GAGNER.

2/ Proposer dans toutes les entreprises, ateliers, chantiers, bureaux, un timbre syndical à 1 % du salaire et cela, à tous les travailleurs et travailleurs non syndiqués, qu'ils soient O.S., O.P., I.C.T., jeunes ou plus anciens.

3/ S'adresser à toute la population pour solliciter tous ceux qui ne sont pas dans les entreprises et qui doivent participer aussi au financement de masse de cette campagne. Toutes nos organisations ne doivent rien négliger ; au porte à porte, la collecte sur les marchés, la sortie des gares, toutes les grandes concentrations de population ou lieux publics.

Pour gagner, nous devons à la fois nous appuyer sur nos collectifs électoraux, mais aussi sur l'ensemble de la C.G.T., du syndiqué au secrétaire général de l'organisation, afin que rien ne soit négligé, car un contact établi, un timbre placé, est une voix acquise au vote C.G.T..

Afin que tout ce dispositif se concrétise dans les meilleurs délais, nous proposons à l'ensemble de nos collectifs électoraux, qui sont aujourd'hui au nombre de 6 000, mais aussi à l'ensemble de tous les militants C.G.T., les dispositions suivantes arrêtées et proposées par le Bureau Confédéral :

- D'ici le jour du vote, c'est-à-dire le 19 OCTOBRE, il faut absolument, cela est un impératif, que toutes les cartes de tous nos syndiqués soient à jour du 9ème puis du 10ème timbre et la ventilation faite aux organismes.
- La semaine précédant le jour du vote, le 13 OCTOBRE, organiser partout des collectes afin que soit sollicitée toute la population pour qu'elle soutienne financièrement la Campagne C.G.T., et faire de cette initiative une GRANDE JOURNEE NATIONALE de collectage.

- Pas de relâchement : aussitôt les élections passées, nous devons retourner auprès de tous les syndiqués pour la mise à jour des Cotisations. Nous devons aller aussi revoir tous les travailleurs qui nous auront soutenu afin de leur proposer leur adhésion à la C.G.T..

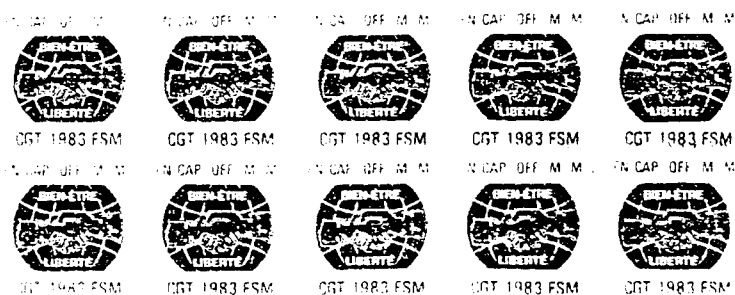
N'oublions pas enfin que le PRELEVEMENT AUTOMATIQUE DES COTISATIONS (P.A.C.) est le moyen irréfutable et irremplaçable pour que les syndiqués soient à jour de leurs cotisations syndicales.

- . Aller auprès des syndiqués pour la mise à jour des Cotisations.
- . Proposer un timbre aux non syndiqués à 1 % de leur salaire.
- . Collecter auprès de toute la population les fonds nécessaires à une telle campagne.
- . Faire lire C.G.T. en proposant la VIE OUVRIERE.
- . Assurer l'adhésion.

AUTANT D'ATOUS INDISPENSABLES POUR QUE NOUS PUISSIONS DIRE :

LE 19 OCTOBRE, LE POIDS DE LA C.G.T. VA COMPTER.

**SYNDIQUÉ À JOUR
C.G.T. PAS À COURT**



19 octobre
= 10

**UN TIMBRE C.G.T. À CHAQUE TRAVAILLEUR
POUR UNE CAMPAGNE D'AMPLEUR**

VOIR EN FIN DE BULLETIN, QUELQUES IDÉES À
POPULARISER POUR PRÉPARER LA JOURNÉE DU
13 OCTOBRE.

PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE : LA C.G.T. S'ADRESSE A VOUS

Comme fonctionnaires, Comme travailleurs de l'école, comme allocataires ; vous êtes directement concernés par ce que sera la composition des conseils d'administration de la Sécurité sociale. En effet, même si la mutuelle rembourse

vos frais médicaux, l'administration paie vos congés (maladie, accidents de service, maternité...) et verse vos allocations familiales, vous êtes assurés sociaux et voterez donc le 19 octobre pour les conseils de la C.A.F. et de la C.P.A.M.

Pour vous comme pour tous les assurés l'enjeu est capital

Le grand patronat et la réaction veulent mettre à mal la protection sociale ; c'est toute la politique engagée depuis le 10 mai qu'ils veulent remettre en cause, y compris la SECU, en réduisant de nombreuses prestations, ils veulent revenir en arrière, aggraver la situation actuelle. Depuis 1967, c'est le patronat qui dirige la Sécurité sociale avec le concours de Force Ouvrière.

C'est le patronat qui a inspiré avec les gouvernements de droite qui se sont succédés jusqu'en 1981, toutes les atteintes aux droits sociaux que votre mutuelle,

qui n'est que gestionnaire de vos comptes pour la Sécu, a été contrainte de mettre en application.

Vous pouvez analyser les résultats de cette action patronale et voir comment ces dernières années, elle a tendu à remettre en cause la protection sociale. Mais il faut le savoir, d'autres admettent de réduire la couverture sociale, considérée comme un luxe insupportable pour l'économie, comme ils admettent ou même revendiquent davantage d'austérité et la réduction du pouvoir d'achat sous couvert de solidarité.

La vigilance s'impose

Les patrons affichent la couleur, comme le montre ce texte du C.N.P.F. de la région Rhône-Alpes : " Compte tenu du résultat des dernières élections prud'homales, de l'évolution de la situation économique, de la composition du collège électoral, on peut espérer que dans de nombreux cas, une majorité peut se dégager au sein des conseils pour adopter une gestion conforme à nos vœux "

Le fait est que ça existe déjà, avec F.O. et avec d'autres, pour la Sécurité sociale comme sur d'autres plans.

La C.G.T. s'engage solennellement à gérer la Sécu dans un esprit unitaire, avec tous les représentants des assurés décidés à défendre les intérêts de ces derniers et à mettre en échec les tentatives patronales de réduire la Sécurité sociale.

Elle est la seule à le faire, à prendre publiquement ces engagements-là !

Dans ce vote de caractère national (32 millions d'inscrits) et sans précédent, vous aurez à vous prononcer pour une

Confédération puisque seules les confédérations syndicales sont habilitées à présenter des candidats.

Le 19 octobre contribuez à faire élire des administrateurs responsables et compétents

Le programme de la C.G.T. est très clair : Rien ne peut justifier un recul de la protection sociale

Nous avançons des propositions pour développer la Sécu, l'humaniser et la simplifier, pour trouver de nouvelles ressources, pour soigner mieux tout en dépensant juste. En même temps, nous luttons contre toutes les fausses solutions qui amputent le pouvoir d'achat des assurés comme le ferait la fiscalisation soutenue par la C.F.D.T. et nous refusons des mesures déjà prises comme :

- l'augmentation de 1 % de la cotisation des seuls salariés ;
- la création de la cotisation chômage

Mais le vote du 19 octobre aura aussi une portée plus générale avec les solutions économiques et sociales visant à sortir le pays de la crise :

- Reconstruction de l'appareil de production ;
- Augmentation des richesses produites et financement de la protection sociale à partir de l'entreprise ;
- Lutte contre l'inflation ;
- Gestion démocratique permettant de

de 1 % pour les fonctionnaires ;
— le forfait hospitalier.

Nous nous engageons à continuer dans cette voie, à avoir cette démarche constructive et déterminée dans les prochains conseils. Nous militons pour une politique de la santé, de la famille, de la retraite basée sur l'investissement social comme nous militons pour une politique de l'éducation et de la formation, liant étroitement développement économique, progrès social et épanouissement de chaque personnalité. Votre vote du 19 pèsera dans la réalisation de ces orientations comme il pèsera dans le débat national qui s'engagera dans le pays au plan social.

lutter contre les gâchis, de produire français ;

— Avancées dans la bataille pour l'emploi et pour la formation professionnelle ;

— Rénovation et démocratisation de l'école dans l'optique de la " nouvelle croissance " pour apprendre à vivre et travailler autrement, avec des personnels en nombre suffisant et qui, pas plus que les autres fonctionnaires, ne doivent faire les frais de la politique patronale.

Avec vous, nous saurons imposer ces conceptions

Même s'il y a entre nous des différences liées aux réalités du mouvement syndical enseignant, différences que seule en tant que confédération, la C.G.T. prend en compte.

Vous connaissez la C.G.T. !

Vous savez que nous tenons nos engagements pour le plus grand intérêt des travailleurs de ce pays.

Vous en souvenir le 19 octobre, c'est aussi votre intérêt.

ETUDIANT

CENTRE CONFEDERAL DE LA JEUNESSE
C.G.T.

le 19 octobre, VOTE POUR LA «SECU»

Nous vivons avec, nous la cotoyons tous les jours et pourtant elle nous est, sous certains aspects inconnue. Nous ne savons pas trop comment elle fonctionne, qui la dirige et à quoi elle sert vraiment.

Néanmoins, on en parle souvent de la Sécu. !

Tous les ans quand il faut parler de son financement, de son devenir, un clivage s'opère entre ceux qui veulent maîtriser et développer le droit à la protection sociale, à la santé, à la retraite et ceux qui, sous couvert d'austérité, sont prêts à sacrifier le potentiel que représente cette grande conquête sociale de la Libération : "LA SECU.!"

Depuis 1967, la Sécu. est dirigée par le patronat avec le concours de F.O. Les travailleurs, les assurés en mesurent tous les jours les méfaits.

Pour les étudiants, cette politique s'est traduite par des hausses importantes de la cotisation "Sécu." sur lesquelles la C.G.T. a marqué son désaccord. Ces hausses s'ajoutent aux prix trop importants des droits d'inscription, des livres.

En définitif, ces hausses contribuent à rendre encore plus difficile la vie d'étudiant.

Il faut changer cela, il est possible d'avoir une gestion plus saine de la "Sécu." en prenant l'argent dans les bonnes poches, en épargnant les plus défavorisés.

Il est nécessaire de développer, dans le même temps, une gestion plus démocratique de la Sécurité Sociale Etudiante (M.N.E.F.) qui empêcherait de différer les versements des prestations aux étudiants et d'augmenter les cotisations.

LA SECU. CA VOUS REGARDE !

Après de longues luttes menées contre l'ancien gouvernement et le patronat pour empêcher la casse de la Sécu. la C.G.T. se félicite des nouvelles dispositions en matière de gestion des Caisses.

Pour la C.G.T., les problèmes de la protection sociale sont à intégrer à une politique économique de développement industriel, scientifique et technique, de reconquête du marché intérieur et de créations d'emplois.

.../

A cet égard, il faut :

- . Faire des économies bien conçues, justes et efficaces dans la gestion en s'attaquant aux trop nombreux gâchis et en diminuant notablement le prix des produits pharmaceutiques ;
- . Préserver et étendre la couverture sociale qui doit être considérée non pas comme une charge mais comme un investissement rentable pour les entreprises et pour la Nation ;
- . Une gestion rigoureuse luttant contre les gâchis et les gaspillages dus à la gestion capitaliste de la société et de la Sécurité Sociale, développant la prévention médicale et sociale, l'éducation sanitaire ;
- . Démocratiser la gestion des fonds sociaux à tous les niveaux et utiliser les droits reconnus aux travailleurs pour favoriser leur intervention dans chaque entreprise ;
- . Une réforme du financement allant dans le sens de l'équité et de l'efficacité économique mettant à contribution, à un juste taux, tous les revenus non salariaux, allégeant les charges des entreprises de main-d'oeuvre, accroissant celles des entreprises à forte valeur ajoutée.

POUR DEJOUER LES MAGOUILLES DU PATRONAT ET
CERTAINS SYNDICATS,

POUR EVITER TOUTE AMPUTATION DE LA PROTECTION
SOCIALE,

POUR AVOIR UNE SECU. QUI REPONDE MIEUX A TES
INTERETS IMMEDIATS ET AUSSI A TON AVENIR :

LE 19 OCTOBRE ...

V O T E C . G . T . !

APPRENTI, STAGIAIRE,

les ELECTIONS à la "SECU",
ca te concerne !

LE 19 OCTOBRE ... VOTE !

Toi qui es en apprentissage ou en stage, tu veux entrer dans la vie professionnelle avec une bonne base.

Tu veux pouvoir exercer ton métier ; rien ne se fera sans ta participation.

AVEC LES JEUNES DE LA C.G.T. LUTTE POUR OBLIGER LE
PATRONAT A T'EMBAUCHER.

Toi qui va continuer ta formation pour obtenir une bonne qualification,

// NE LAISSE PAS LES AUTRES DECIDER A TA PLACE

C'est vrai à l'apprentissage, au cours du stage mais c'est aussi vrai dans ta vie.

Pour la première fois depuis 21 ans, les travailleurs, mais aussi toi, en tant qu'apprenti, stagiaire, tu va pouvoir élire les administrateurs à la Sécurité Sociale qui défendront enfin réellement tes intérêts.

LA SECURITE SOCIALE, TU EN AS BESOIN :

- . Quand tu es malade : remboursement des frais médicaux, médicaments, etc. ;
- . Quand tu as un accident ;
- . Dans le cadre de ta formation ou en pratiquant ton sport favori.

La Sécurité Sociale, ce n'est pas un cadeau, c'est l'acquis de la lutte des travailleurs et de la C.G.T. au lendemain de la libération de la France en 1945.

.../

Elle a permis d'assurer une médecine pour les plus démunis même si la droite et le patronat envisagent de rogner les avantages avec la complicité de certains.

Il faut dire non aux combines qui se produisent entre les patrons et certains syndicats et dont tu serais victime comme les autres assurés.

Si toi, apprenti, stagiaire, lors de tes déplacements pour te rendre à ton lieu d'apprentissage, au stage, lorsque tu te sers des machines pour apprendre ton métier, tu es assuré par la Sécurité Sociale, c'est grâce à l'action des travailleurs et de la C.G.T.

le 19 octobre ...

VOTE POUR UNE SECU. QUI PETE LA SANTE

VOTE C.G.T.

BULLETIN D'ADHESION
A LA CGT

NOM _____

PRENOM _____

AGE _____

ADRESSE _____

A remettre à un militant CGT ou à adresser à :

C.G.T. - 263, rue de Paris - 93516 - MONTREUIL CEDEX

APPELÉ du CONTINGENT , CENTRE CONFEDERAL DE LA JEUNESSE C.G.T.

la «SECU», le VOTE du 19 OCTOBRE C'est aussi TON AFFAIRE !

La vie sous les drapeaux est bien différente de celle que tu connais dans le civil ; aussi elle te confronte à des problèmes particuliers : les rapports avec la hiérarchie, la vie en collectivité, les gardes, les services, les repas à l'ordinaire, les manoeuvres, les défilés, le foyer, les permes., les jours qu'il reste au jus, telles sont quelques-unes de tes préoccupations immédiates et bien compréhensibles.

La C.G.T. en est consciente, c'est pourquoi, elle formule des revendications et agit pour améliorer la vie quotidienne des appelés.

Généralement dans une caserne, sur un navire ou sur une base aérienne, les informations ne circulent pas bien, pas assez vite, elles arrivent parfois trop tard. Aussi, on a bien souvent le sentiment d'être déconnecté, coupé de la vie civile, en marge de la société.

Ce sentiment justifié et frustrant, commun à de nombreux jeunes du contingent, s'explique car la vie civile bouge, évolue, se transforme.

Tu es concerné puisque tu restes pendant la durée de ton service un citoyen à part entière.

Ponctuant ces transformations, les échéances électorales permettent à chacun d'exprimer un choix et ainsi influencer sur la nature de ces transformations.

Il importe, par conséquent, que tu votes le 19 octobre 1983 aux élections de la Sécurité Sociale car du résultat de ce scrutin dépendant la nature de la gestion, l'efficacité et le bon fonctionnement de la Sécurité Sociale pour les années à venir.

Sous les drapeaux, tu ne dépends plus, pendant la durée de ton service du Régime Général de la Sécurité Sociale, mais néanmoins tu as tout intérêt à t'exprimer le 19 octobre car c'est pour six ans que vont être élus les administrateurs de la Sécurité Sociale.

Le grand patronat, la réaction et toutes les forces hostiles au progrès social se mobilisent pour tenter de remettre en cause cette grande conquête sociale des travailleurs.

Les attaques violentes des uns, les discours démagogiques des autres n'ont qu'un objectif, toutes ces forces anti-changement veulent casser la "Sécu." ; ils n'ont qu'un but : tirer profit de cette formidable Institution conquise, construite et appartenant aux travailleurs.

À la Libération, lors de sa création, les militants de la C.G.T. ont été les bâtisseurs de cette grande conquête qui, aujourd'hui, toujours est utile à tout moment pour des millions de personnes.

Présente dans le Pouvoir d'Achat, à travers les Allocations Familiales, l'Allocation Logement, l'Allocation Orphelin, pour les remboursements des frais médicaux, des frais d'hospitalisation, des accidents et arrêts de travail, etc.

C'est elle qui a permis, à la fois des progrès spectaculaires des sciences et des techniques médicales et la possibilité à chacune et à chacun d'y avoir accès.

La Sécurité Sociale, c'est avant tout cet extraordinaire moyen assurant des services et prestations parmi les plus avancés au monde.

.../

La C.G.T., à tout moment, fit front, et souvent toute seule, aux attaques les plus dures de la droite et du patronat visant à confisquer aux travailleurs la gestion de cette formidable institution.

Le patronat veut un retour en arrière, un véritable recul de civilisation ; il veut un système d'assistance minimum complétée par des assurances pour ceux qui en auraient les moyens.

/// UNE GESTION Saine DE LA SECURITE SOCIALE, C'EST POSSIBLE !
/// en prenant l'argent dans les bonnes poches et en épargnant
/// les plus défavorisés !

Dans ce monde à l'envers qu'il faut remettre à l'endroit, il ne saurait être question de progrès techniques, scientifiques sans que, parallèlement, il y ait progrès de toutes les facultés des hommes et des femmes de notre pays.

HIER, LES TRAVAILLEURS L'ONT GAGNEE
AUJOURD'HUI, LA "SECU" NOUS SERT
NE LAISSE PAS LES AUTRES DECIDER A TA PLACE

Tous les assurés doivent se garantir contre les combines qui se produisent entre les patrons et certains syndicats qui président les Conseils d'Administration. Les victimes en sont toujours les assurés.

LA PLUPART DES APPELES SOUS LES DRAPEAUX ONT LE DROIT DE VOTE ET TOI ?

/// Sont électeurs les Appelés du Contingent qui bénéficiaient du Régime
/// Général avant leur incorporation ou qui sont chargés de famille.

- ◇ EMPARE-TOI DE CE DROIT POUR FAIRE ENTENDRE ET RESPECTER TA VOIX !
- ◇ EN VOTANT, LE 19 OCTOBRE, TU VAS ELIRE DES ADMINISTRATEURS POUR 6 ANS !

* La C.G.T. est intervenue auprès du Ministère de la Défense et du Ministère des Affaires Sociales, afin que toutes les mesures soient prises pour faciliter le vote des appelés du Contingent.

* Dans toutes les listes C.G.T., il y a des candidats jeunes qui seront les défenseurs des intérêts des jeunes.

TU AS TON MOT A DIRE,

TU ES NORMALEMENT INSCRIT DANS TA COMMUNE
C'EST LA QUE TON VOTE DOIT SE FAIRE.

POUR UNE "SECU" PLUS PROCHE DES JEUNES !
POUR GARANTIR TON AVENIR, TA SANTE !

VOTE C G T le 19 octobre

LYCEENS DES L.E.P. DES LYCEES TECHNIQUES

POUR LA PREMIERE FOIS..... ON VOUS DEMANDE VOTRE AVIS ;
DONNEZ LE..... NE LAISSEZ PAS PASSER CETTE CHANCE !

Comme étudiants de l'Enseignement Technique et Professionnel, vous êtes obligatoirement inscrits par votre Etablissement à la Sécurité Sociale.

Vous ne le saviez pas, c'est normal, votre affiliation à la Sécu. est un peu particulière... n'ayant pas de salaire, en cas de maladie, vous ne percevez pas d'indemnités journalières, la visite au toubib, les médicaments sont remboursés sur le compte de vos parents... mais par contre, en cas d'accident à l'atelier, lors du trajet domicile-école, en stage, c'est la Sécu. qui vous prend en charge.

Vous êtes donc intéressés par la Sécu.

Demain, vous travaillerez - du moins vous le souhaitez et nous avec vous - et là, vous cotiserez directement à la Sécu. qui couvrira entre-autre vos frais de maladie (toubib, médicaments)... d'accidents du travail... vos frais de maternité et plus tard, bien plus tard votre retraite.

Vous cotiserez pour être couverts, vous avez tout intérêt à ce que l'argent que vous verserez soit bien utilisé.

Votre patron paiera aussi sa part... en fait il prend une partie de votre salaire qu'il verse à la Sécu.

Vous les connaissez... ils veulent payer le moins possible, vous faire payer le plus possible.

Mais la Sécu. est faite pour vous, pas pour eux ; c'est dans cet esprit qu'elle a été créée par des militants de la C.G.T. en 1945, vous avez donc votre mot à dire dans sa gestion.

Mais depuis 21 ans, la Sécu. est gérée par les patrons. Tous les assurés doivent se garantir contre les combines qui se produisent entre les patrons et certains syndicats qui président les Conseils d'Administration. Les victimes en sont toujours les assurés.

Pour la première fois, le 19 octobre 1983, vous aurez la possibilité de faire en sorte que la Sécu. soit gérée pour vous, pour les travailleurs, en votant, en élisant des administrateurs C.G.T.

DONNEZ VOTRE AVIS, VOTEZ POUR VOUS !

VOTEZ LE 19 OCTOBRE C.G.T.